



MASTER


MENTION

Droit du Patrimoine

PARCOURS-TYPE

Ingénierie du Patrimoine



Code RNCP : 34085	120 crédits - 4 semestres	Masters École de droit de Toulouse : en savoir + 	
RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :			
Mention : Michel LEROY, <i>Professeur des universités</i>	Parcours-type : Michel LEROY, <i>Professeur des universités</i> Nicolas ESPLAN, <i>Docteur en droit, Avocat, Président de sociétés</i>		
<input checked="" type="checkbox"/> Formation initiale	<input checked="" type="checkbox"/> Formation continue	<input type="checkbox"/> Formation ouverte à distance	<input type="checkbox"/> Formation en alternance

PRÉSENTATION

Ce Master dispense une formation de haut niveau dans le droit et l'ingénierie du patrimoine afin de doter les étudiants de solides compétences juridiques et pratiques, propres à leur permettre d'exercer les différents métiers de la gestion de patrimoine, et plus généralement tous les métiers à dominante juridique et fiscale proposés par les banques et les compagnies d'assurance.

Les semestres 1 et 2 offrent une formation approfondie au diagnostic patrimonial. Ils amènent notamment les étudiants à maîtriser une analyse globale du patrimoine embrassant l'ensemble de ses aspects (juridique, fiscale, financier et social).

Les semestres 3 et 4 apportent de solides connaissances fondées sur une approche globale de la gestion du patrimoine, faisant une part importante aux techniques juridiques du droit civil (biens, sûretés, successions, représentation...), et donnant toute leur part aux autres techniques (fiscales, comptables, commerciales, assurances...).

Ce Master sanctionne une formation spécialisée dans un domaine en pleine expansion. S'il existe, certes, plusieurs masters dans des domaines croisant la gestion du patrimoine, le droit des affaires (DJCE), le droit bancaire, le droit des assurances, le droit notarial etc... aucune formation n'est construite sur le thème de l'ingénierie patrimoniale. Cette activité, relativement nouvelle en France, appelle la maîtrise de multiples techniques fort différentes les unes des autres, et une vision globale et dynamique permettant d'éviter tout cloisonnement, lequel est en effet contraire à l'idée même de gestion du patrimoine et des biens qui le composent.

COMPÉTENCES ET MÉTIERS VISÉS

COMPÉTENCES :

- Maîtriser les techniques contractuelles ;
- Connaître les règles liquidatives (régimes matrimoniaux ou successions) ;
- Calculer le coût fiscal des opérations envisagées ;
- Savoir rédiger les principales clauses (exemple rédaction de statuts de société, de clauses bénéficiaires) ;
- Maîtriser les principales stratégies juridiques et fiscales optimisant la détention du patrimoine ou sa transmission ;
- Maîtriser les principaux placements financiers ;
- Maîtriser les allocations d'actifs ;
- Maîtriser les différents régimes de protection sociale ;
- Conseiller l'entrepreneur sur la détention de ses actifs professionnels ;
- Conseiller l'entrepreneur sur la protection de son patrimoine personnel ;
- Conseiller l'entrepreneur sur la transmission de son patrimoine personnel ou professionnel.

MÉTIERS VISÉS :

- Conseiller au sein d'une banque privée, en gestion du patrimoine
- Chargé de clientèle haut de gamme en banque ou compagnie d'assurance
- Gestionnaire du patrimoine au sein d'une compagnie d'assurance ou en libéral
- Salarié au sein d'une structure dédiée à la gestion de patrimoine
- Collaborateur auprès d'une étude notariale ou d'un cabinet d'avocats, dans un département de gestion du patrimoine

CANDIDATURE EN PREMIÈRE ANNÉE DE MASTER

Le dépôt des candidatures s'effectue sur la plateforme nationale *Mon Master* : <https://www.monmaster.gouv.fr/>

CANDIDATURE EN SECONDE ANNÉE DE MASTER

Accès de plein droit : étudiant ayant validé le master 1 même mention même parcours-type à l'École de droit de Toulouse

Accès par commission d'admission : Dans tous les autres cas (réorientation de mention et/ou de parcours, changement d'établissement), sur avis de la commission pédagogique. Dossier de candidature à transmettre : <https://www.ut-capitole.fr/accueil/formations/candidater-et-sinscrire/admissions/>

CONTACTS

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9
Tél : 05 61 63 35 00

ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Bureaux UT handicap :
Bureaux AR 29 et 31 - bâtiment Arsenal
Courriel : handicap@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 35 28 ou 37 05 / 05 34 45 61 33

SCOLARITÉ : POLE MASTER DROIT

Première année de master :
Bureau : AR 127 (Bâtiment Arsenal)
Courriel : pmd01@ut-capitole.fr
Tél : 05 61 63 35 75
Seconde année de master :
Bureau : AR 137 bis (Bâtiment Arsenal)
Courriel : pmd05@ut-capitole.fr
Tél : 05 61 63 38 51

ORIENTATION - INSERTION - STAGES

SOIP - SERVICE D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE
Palier 1^{er} étage - Bâtiment Arsenal
Courriel : soip@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 28



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

SEMESTRE 1 – 138h CM + 40h30 TD	SEMESTRE 2 – 96h CM + 63h TD
<p>UE 1 : Langue vivante – 13h30 TD - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien (1 choix valable pour l'année)</p> <p>UE 2 : Déterminer la fiscalité patrimoniale - Fiscalité de l'entreprise et de l'enregistrement – 33h CM + 13h30 TD - Droit de l'entreprise sociétaire – 30h CM</p> <p>UE 3 : Gérer les actifs patrimoniaux - Droit patrimonial notarial + méthodologie liquidative – 45h CM + 13h30 TD - Droit bancaire et financier – 30h CM</p>	<p>UE 4 : Langue vivante – 13h30 TD - Anglais, Allemand, Espagnol ou Italien (même langue que celle choisie au S1)</p> <p>UE 5 : Diagnostic patrimonial et entrepreneur individuel - Introduction à la gestion de patrimoine – 33h CM + 13h30 TD - Approche patrimoniale générale – 22h30 TD</p> <p>UE 6 : Sécuriser la fiscalité patrimoniale en droit interne et en droit international - Fiscalité du patrimoine – 33h CM + 13h30 TD - Droit des Procédures fiscales – 30h CM</p>

SEMESTRE 3 – 123h CM + 99h TD	
<p>▪ BLOC COMPÉTENCES FONDAMENTALES : UE Fondamentaux du droit du patrimoine - Gestion du patrimoine et droit des biens – 5h CM + 10h TD - Régime matrimoniaux, succession et libéralités – 9h CM + 3h TD - Assurance-vie et Gestion Patrimoniale – 7h30 CM + 9h TD - Droit des sociétés – 6h CM + 4h30 TD - Transmission de l'entreprise – 4h30 CM + 6h TD - Patrimoine social – 4h CM + 8h TD - Fiscalité du Patrimoine – 6h CM + 6h TD</p> <p>▪ BLOC COMPÉTENCES DE SPÉCIALISATION : UE Stratégies patrimoniales - Pratique de l'assurance vie – 5h CM + 8h TD - Droit International Privé et gestion de patrimoine – 6h CM + 6h TD - Valeurs mobilières – 3h CM + 3h TD - Approche macro-économique des marchés – 3h TD - Allocations d'actifs – 3h TD</p>	<p>▪ BLOC COMPÉTENCES TRANSVERSALES 1 : UE Approche patrimoniale globale - Droit et réglementation statutaire des conseillers en patrimoine – 7h30 CM + 3h TD - Responsabilité déontologie intermédiation – 6h CM + 6h TD - Conseil financier – 1h30 CM + 1h30 TD - Préparation certifications (AMF) – 7h30 TD - Affaires contentieuses en Gestion de Patrimoine – 7h30 CM - Rencontres patrimoniales professionnelles – 10h30 CM</p> <p>▪ BLOC COMPÉTENCES EN COMMUNICATION SPÉCIALISÉE : UE Mise en œuvre des préconisations patrimoniales - Approche patrimoniale globale et dimension relationnelle – 9h CM + 9h TD - Technique commerciale patrimoniale – 3h CM + 6h TD - Etude et présentation de cas patrimoniaux – 9h CM + 4h30 TD - Colloque Annuel – 4h30 CM - Semaine de séminaires FNDP – 3h CM</p>
SEMESTRE 4 – 6h CM + 6h TD	
<p>▪ BLOC COMPÉTENCES OPERATIONNELLES : - Bilan patrimonial – 6h CM + 6h TD</p>	<p>▪ COMPÉTENCES TRANSVERSALES 2 : - Stage (3 mois minimum)</p>